

Bruyère 

LA TECHNOLOGIE DE L'ÂGE ET L'ÉCONOMIE DES AÎNÉS

**Possibilités pour l'innovation
canadienne de soutenir une
population vieillissante**

Mémoire relatif aux consultations prébudgétaires en
prévision du budget de 2020

Le 2 août 2019

RECOMMANDATION 1

Dans la poursuite de l'objectif de la *Table sectorielle de stratégie économique sur les sciences biologiques et la santé* de doubler le nombre d'entreprises du secteur des sciences biologiques et de la santé et leurs exportations, Bruyère recommande de renouveler et de tripler le financement du Fonds stratégique pour l'innovation, qui passera de 50 millions de dollars à 150 millions de dollars : Volet 4 – Développement et démonstration de technologie collaborative

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement crée une nouvelle table de stratégie économique consacrée à la technologie de l'âge et à l'*économie des aînés*

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement élargisse l'Institut du vieillissement (IV)¹ des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour y inclure davantage de technologies liées à l'âge et à la façon dont ces technologies peuvent appuyer le vieillissement dans le secteur de la santé

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement mise sur le succès de l'Initiative des supergrappes d'innovation en créant une « supergrappe des technologies de l'âge »

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement continue d'investir dans le *Réseau de santé CAN*

Imaginez un avenir où les personnes âgées ne seront pas hospitalisées pour des problèmes chroniques, mais vivront plutôt dans le confort de leur maison intelligente équipée de matériel numérique. Un foyer directement relié aux fournisseurs de soins de santé et à leurs proches, offrant la sécurité et la surveillance de la santé. Imaginez un avenir où les personnes âgées, qui ont perdu leur capacité de conduire, reçoivent maintenant un nouveau permis pour un véhicule autonome, ce qui leur redonne dignité et indépendance. Un avenir où la voiture aide non seulement les personnes âgées à se déplacer, mais sert aussi de centre de diagnostic pour les soins de santé personnalisés.

Imaginez un avenir où cette technologie sera utilisée non seulement au Canada, mais partout dans le monde; et que lorsque les gens voient cette technologie, ils aperçoivent « Fabriqué au Canada ».

L'économie des aînés est le système de production, de distribution et de consommation de biens et de services visant à exploiter le potentiel d'achat des personnes âgées et vieillissantes et à satisfaire leurs besoins en matière de consommation, de vie et de santé.

À PROPOS DE BRUYÈRE

Bruyère est un organisme universitaire de soins de santé multiétablissements qui **maximise la qualité de vie et aide les gens à rester et à retourner chez eux**. Nous offrons une vaste gamme de services dans les domaines du vieillissement et de la réadaptation, des soins médicaux complexes, des soins palliatifs, des soins en établissement et des soins primaires. Nos recherches mènent à une innovation constante dans les services que nous offrons, en mettant l'accent sur la prestation de soins qui aident les gens à retrouver leur autonomie. Ce travail est renforcé par notre Fondation qui partage notre histoire et recueille des fonds avec le soutien de notre généreuse communauté.

Depuis la construction de notre premier Hôtel-Dieu en 1845, nous offrons une vaste gamme de services et menons des recherches sur le vieillissement dans le secteur de la santé et le continuum complet des soins, y compris des logements et de l'aide à la vie autonome pour les aînés. Cette combinaison de services et de recherche fait de Bruyère un chef de file de confiance dans les questions liées à l'avenir du vieillissement au Canada.

Par conséquent, l'organisme Bruyère est heureux de présenter ce mémoire au *Comité permanent des finances de la Chambre des communes* dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020, soucieux de débloquer le marché qui connaît la croissance la plus rapide et qui est le plus mal compris au monde, l'économie des aînés.

CONTEXTE

Bruyère se réjouit de la création par le gouvernement du Canada d'un poste *de ministre des Aînés* et du soutien continu accordé au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*, une enveloppe de financement essentielle pour soutenir les aînés partout au pays. Nous appuyons aussi fortement la création de la première *Stratégie nationale sur la démence*. Ces initiatives, parmi bien d'autres, sont des moyens efficaces de relever certains des principaux défis auxquels les aînés sont confrontés. Toutefois, compte tenu de la trajectoire sans précédent du vieillissement de la population, il y a davantage d'initiatives au cours de la prochaine décennie.

La population mondiale vieillit pour trois raisons principales : 1) les gens vivent plus longtemps, 2) les taux de natalité ont dégringolé, et 3) la génération du baby-boom représente un pic démographique unique qui atteint actuellement son âge avancé. Il y a déjà un milliard de personnes âgées dans le monde. D'ici 2050, toutes les régions du monde, à l'exception de l'Afrique, auront le quart de leur population âgée de plus de 60 ans et ce nombre atteindra trois milliards d'ici la fin du siècle². ***D'un point de vue national, le fait d'être préparé à ce changement démographique sera la différence entre une occasion économique mondiale ou une crise nationale.***

En 2012, un Canadien sur sept était un aîné et, dans l'ensemble, près de la moitié des coûts des soins de santé du secteur public leur ont été consacré³. D'ici 2030, un Canadien sur quatre sera un aîné. Les répercussions de ce changement démographique sur les coûts des soins de santé sont énormes, sans tenir compte des autres pressions institutionnelles et des demandes du marché qui en résulteront rapidement. Le Canada devrait se préparer proactivement à ses propres changements démographiques, non seulement pour réduire les coûts insoutenables des soins de santé, mais aussi pour profiter de cette occasion économique mondiale.

² Nations Unies (2018). [Questions thématiques : Les personnes âgées](#)

³ ICIS (2014) [Dépenses en santé](#)

DÉFI

Le rapport de l'OCDE de 2019 sur les défis budgétaires et la croissance des sociétés vieillissantes⁴ est clair :

L'économie des aînés peut être une source puissante de nouveaux produits, services et emplois où les politiques encouragent l'entrepreneuriat et l'innovation... Les personnes âgées de plus de 60 ans sont en bonne voie de générer plus de la moitié de la croissance de la consommation urbaine dans les économies développées, alimentée par les dépenses en soins de santé...

En l'absence de changements de politique, les pressions liées au vieillissement pourraient accroître le fardeau de la dette publique de 180 % en moyenne du PIB... au cours des trois prochaines décennies.

La mise en garde de l'OCDE concernant la pression croissante sur la dette publique est déjà observée au Canada. Cela a été souligné dans le Rapport sur la viabilité financière de 2018 du *Bureau du directeur parlementaire du budget* : « Le vieillissement de la population entraîne une augmentation des dépenses en santé qui grèveront les finances des administrations infranationales à long terme. » Ce défi croissant a amené les premiers ministres à demander à l'unanimité au gouvernement fédéral d'augmenter le financement du Transfert canadien en matière de santé⁵ par un facteur de progression annuel de 5,2 %. Ces pressions ne feront que continuer de croître, à moins que le Canada ne puisse faire preuve d'innovation, recadrant le défi du vieillissement de la population et de son fardeau sur notre système de santé public en un moteur de croissance économique et d'amélioration des résultats en matière de santé.

⁴ [OCDE \(2019\) Rapport sur les défis budgétaires \[EN ANGLAIS SEULEMENT\]](#)
⁵ [Les premiers ministres des provinces et territoires demeurent résolus à assurer la viabilité des soins de santé](#)

POSSIBILITÉ

Le Canada est particulièrement bien placé pour profiter d'un avantage concurrentiel mondial par rapport à l'*économie des aînés* s'il poursuit des politiques ambitieuses ciblant la population vieillissante, en particulier celles liées aux soins de longue durée (SLD). Le domaine des SLD est à la fois un fruit à portée de main pour atténuer les pressions financières grâce à l'innovation et une priorité pour la transformation. Selon le *Conference Board du Canada*, le pays aura besoin de 199 000 nouveaux lits de SLD d'ici 2035, ce qui coûtera au moins 130 milliards de dollars au système de soins de santé⁶. Même si davantage de lits de SLD font certainement partie de la solution, le système de santé ne peut tout simplement pas continuer à absorber les coûts associés au vieillissement rapide de la population. Les SLD constituent un sous-secteur distinct des soins de santé où le financement est réparti entre les services de santé et les services d'hébergement, avec une combinaison d'options d'établissement des coûts pour les secteurs privé et public. Ce modèle de financement mixte, combiné à la demande insoutenable de SLD, peut constituer la genèse nécessaire pour préparer le système de santé du Canada et notre économie au vieillissement mondial. *Autrement dit, commencez par les SLD et le reste suivra.*

Une nouvelle direction générale de la technologie des soins de santé connue sous le nom de « technologie de l'âge » offre des solutions novatrices pour les SLD, y compris les *technologies de l'aide à la vie autonome, l'Internet des objets, les capteurs, les soins à domicile numériques et plus encore*. La technologie de l'âge pour l'*économie des aînés* sera un marché mondial de plusieurs billions de dollars au cours des cinq prochaines années. Selon une étude de la Commission européenne, on estime qu'il atteindra 8,5 billions de dollars d'ici 2025 en Europe seulement⁷.

⁶ [Conference Board of Canada \(2017\). Demande de lits de SLD \(EN ANGLAIS SEULEMENT\)](#)
⁷ [Commission européenne \(2018\). Étude sur l'économie des aînés \(EN ANGLAIS SEULEMENT\)](#)

Grâce à notre leadership mondial en matière de soins de santé pour les aînés, le Canada a le potentiel d’être le chef de file mondial en technologie de l’âge. Par exemple, Bruyère dispose d'un ensemble de données longitudinales unique qui donne un aperçu de la façon dont les personnes âgées conduisent et de la façon dont leur conduite change à mesure qu'elles vieillissent. Cette base de données est intégrée à d'autres bases de données multinationales en matière de conduite, aux dépôts de données sur la santé et à d'autres points de données critiques qui relient les données exclusives sur les aînés et la conduite automobile. Nous savons que les conducteurs âgés conduisent à différents moments de la journée, sur des routes différentes, réagissent différemment aux environnements et interagissent différemment avec la technologie automobile, mais les entreprises ne conçoivent pas l'avenir de la conduite pour la population qui croît le plus rapidement : les aînés.

La capacité d'une personne âgée de conduire et d'avoir accès à un véhicule est incroyablement importante pour réduire son isolement social et le garder en santé, ce qui lui permet de rester à la maison et de ne pas recevoir de SLD.

La supergrappe des technologies de l'automobile et des véhicules autonomes de l'Ontario pourrait harmoniser son infrastructure pour relever ce défi et saisir cette occasion. La technologie autonome mondiale pour le marché des véhicules devrait se chiffrer à 85,1 milliards de dollars d'ici 2027⁸. Nous croyons que nos données, en partenariat avec notre industrie, feront de nous des chefs de file mondiaux. La possibilité pour les entreprises canadiennes et notre système de santé de prospérer grâce à la montée de l'*économie des aînés* est réelle.

RECOMMANDATIONS

L'une des principales priorités du gouvernement consiste à s'assurer que le Canada constitue pour les entreprises une destination de choix où investir et prendre de l'expansion, en plus de créer des emplois et d'assurer la prospérité au profit des Canadiens⁹. Des investissements plus axés sur la technologie de l'âge peuvent aider à atteindre ces objectifs. Afin que le Canada puisse se doter d'un avantage concurrentiel mondial et tirer vraiment parti de l'*économie des aînés*, Bruyère recommande ce qui suit :

RECOMMANDATION 1

Dans la poursuite de l'objectif de la *Table sectorielle de stratégie économique sur les sciences biologiques et la santé* de doubler le nombre d'entreprises du secteur des sciences biologiques et de la santé et leurs exportations¹⁰, Bruyère recommande de renouveler et de tripler le financement du Fonds stratégique pour l'innovation , qui passera de 50 millions de dollars à 150 millions de dollars :

Volet 4 – Développement et démonstration de technologie collaborative

RÉPERCUSSION Accroître la capacité du secteur des sciences biologiques et de la santé de faire croître les entreprises et les exportations, tout en injectant l'argent dont les entreprises en démarrage dans le domaine des sciences biologiques et de la santé ont grand besoin

RECOMMANDATION 2

Que le gouvernement crée une nouvelle table de stratégie économique consacrée à la technologie de l'âge et à l'*économie des aînés*

RÉPERCUSSION Offrir un forum continu pour l'engagement de l'industrie et démontrer à nos partenaires internationaux que le Canada prend au sérieux les défis que doit relever notre population vieillissante, tout en tenant compte des possibilités économiques que ces défis offrent

⁹ Gouvernement du Canada (2018). [Chapitre 3 – Confiance dans l'avenir économique du Canada](#).

¹⁰ Gouvernement du Canada (2018). [Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Secteur de la santé et des sciences biologiques](#)

RECOMMANDATION 3

Que le gouvernement élargisse l'Institut du vieillissement (IV)¹¹ des *Instituts de recherche en santé du Canada* (IRSC) pour y inclure davantage de technologies liées à l'âge et à la façon dont ces technologies peuvent appuyer le vieillissement en santé.

RÉPERCUSSION Produire les données nationales nécessaires à la prise de décisions fondées sur des données probantes, ce qui rend le Canada moins dépendant des organismes internationaux pour cette information. Cette recherche importante sera utile aux intervenants et à l'industrie dans tous les secteurs, tant privé que public.

RECOMMANDATION 4

Que le gouvernement mise sur le succès de l'Initiative des supergrappes d'innovation en créant une « supergrappe des technologies de l'âge »

RÉPERCUSSION Positionner le Canada comme chef de file mondial des technologies qui profitent à la population vieillissante, créant ainsi d'énormes possibilités économiques et d'investissement tout en réduisant les coûts de notre système de santé

RECOMMANDATION 5

Que le gouvernement continue d'investir dans le *Réseau de santé CAN*

RÉPERCUSSION Stimuler l'avantage concurrentiel du Canada sur l'*économie des aînés* en tirant parti de ce marché en pleine croissance pour la technologie des soins de santé

Le Canada (et le monde) a besoin d'une solution pour réduire les coûts des soins de santé associés au soin de la population vieillissante. Le système de soins de santé du Canada et son sous-secteur unique de SLD constituent un terreau fertile pour la perturbation locale par la technologie de l'âge qui permettra au pays de tirer profit de l'*économie mondiale des aînés*. **Cependant, pour libérer ce potentiel, nous devons mettre en œuvre des politiques ambitieuses ciblant la population vieillissante.** Les recommandations ci-dessus constitueraient un premier pas dans la bonne direction pour éviter une crise du vieillissement; elles permettraient de positionner le Canada parmi d'autres pays chefs de file pour qu'il soit en mesure de soutenir efficacement la concurrence pour ce débouché économique mondial.

Nous avons hâte de collaborer avec le gouvernement dans cette perspective stimulante.

PERSONNE-RESSOURCE

Mitchell E. Kutney

Directeur, Innovation et développement

43, rue Bruyère, Ottawa, ON K1N 5C8

613-562-6262, poste 4020

MKutney@bruyere.org

www.bruyere.org

Bruyère 